

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 184 | Date 25 -31 décembre, 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 13 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

27 décembre : On a appris que 2 personnes ont été détenues lors de perquisitions le 26 décembre 2023 dans le cadre de l'enquête du bureau du procureur de Diyarbakır sur le 1er congrès de l'assemblée des jeunes du Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (Parti DEM) qui s'est tenu à Diyarbakır le 24 décembre 2023 et que la période de détention a été prolongée d'un jour

supplémentaire le 27 décembre 2023.

27 décembre : Les gouvernorats de Bingöl et Siirt ont annoncé le 26 décembre 2023 que tous les événements tels que les manifestations, les marches, les déclarations à la presse, les grèves de la faim, les sit-in de protestation, les rassemblements, l'ouverture de stands, l'installation de tentes, la distribution de tracts, la suspension de bannières et les activités similaires sont interdits pendant 6 jours du 26 décembre 2023 au 1er janvier 2024.

28 décembre : La police est intervenue lors de la déclaration de presse de l'organisation provinciale de Tunceli du Parti des régions démocratiques (DBP) et de l'organisation provinciale de Dersim du Parti DEM contre les opérations dans le nord-est de la Syrie et a détenu 6 personnes. La police est intervenue pour la même raison lors de la déclaration de presse devant l'organisation du district de Ceylanpınar du parti DEM dans le district de Ceylanpınar à Urfa et a arrêté 10 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

26 décembre : Une enquête a été ouverte sur le journaliste vétérinaire Can Ataklı en raison de ses déclarations visant le père d'un soldat turc récemment tué lors d'une attaque du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Irak.

26 décembre : Au moins 3 articles de presse sur la municipalité métropolitaine d'Istanbul et l'IETT, dans lesquels le nom du député du CHP d'Istanbul Özgür Karabat était mentionné, ont été interdits d'accès par le 2ème tribunal pénal de Bodrum pour cause de violation des droits de la personne, et le contenu relatif au requérant a été supprimé.

27 décembre : Les publications du journaliste Metin Cihan sur son compte X, dans lesquels il mettait à l'ordre du jour qu'Erkan Köseadağ, directeur provincial adjoint de la culture et du tourisme d'Ağrı et président de la fédération des clubs de sports amateurs d'Ağrı, avait abusé sexuellement d'enfants athlètes, et au moins 6 articles de presse sur le sujet ont été bloqués d'accès par le juge pénal d'Ağrı au motif de violation des droits de la personne.

27 décembre : Le reportage sur l'abus sexuel d'une fillette de trois ans à Izmir par l'amant de son père a été interdit d'accès par la décision du 1er juge pénal de Karşıyaka pour cause de violation des droits de la personne.

27 décembre : Le ministre turc de la Justice, Yılmaz Tunç, a annoncé mercredi que 125 personnes avaient été placées en détention pour avoir diffusé de la propagande terroriste sur les médias sociaux, et que trois personnes avaient été arrêtées.

28 décembre : Fuat Oktay, ancien vice-président de la Turquie et actuel député du parti au pouvoir, a nié mercredi les allégations selon lesquelles il aurait reçu 50 millions de dollars de pots-de-vin de la part d'un groupe mafieux pour protéger leurs actifs dans le pays et a accusé le journaliste qui a révélé l'histoire d'être un "terroriste".

28 décembre : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'autorité turque de régulation de l'audiovisuel, a imposé une interdiction temporaire de diffusion ainsi qu'une amende à FOX TV pour une série (Kızıl Goncalar) qui a été critiquée par des groupes religieux en raison de sa représentation critique des cultes islamiques dans le pays.

28 décembre : Au moins 3 articles de presse mentionnant Adem Soytekin, le propriétaire d'Asoy Construction, qui participe aux appels d'offres municipaux, ont été bloqués d'accès par le 10ème juge pénal d'Istanbul sur la base de la violation des droits de la personne.

29 décembre : La nouvelle concernant l'objection de l'Association du Barreau d'Istanbul au blocage de l'accès à au moins 3 articles de presse sur le réseau de corruption dans le palais de justice a été bloquée par la décision de la 5ème chambre pénale d'Istanbul sur la base de la violation des droits de la personne.

29 décembre : Le contenu intitulé "News about Ahmet Burak Erdoğan" sur le site Engelliweb a été interdit d'accès par la décision de la 9ème chambre pénale d'Istanbul pour violation des droits de la personne.

29 décembre : Au moins 6 articles sur le fils du président Recep Tayyip Erdoğan, Ahmet Burak Erdoğan, ont été interdits d'accès par le 9e tribunal pénal d'Istanbul pour violation des droits de la personne.

29 décembre : Le 28 décembre 2023, le journaliste Furkan Karabay est convoqué au poste de police en raison d'un reportage qu'il a publié et est placé en détention pour "ciblage de personnes ayant pris part à la lutte contre le terrorisme" et "calomnie", puis emmené à la Direction provinciale de la sécurité d'Istanbul. Furkan Karabay a été arrêté par le tribunal le 29 décembre 2023.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

28 décembre : L'ancien président du club de football turc Ankaragücü, Faruk Koca, qui avait été arrêté au début du mois après avoir frappé un arbitre à la fin d'un match à Ankara, a été accueilli en héros après avoir été libéré mercredi dans l'attente de son procès.

29 décembre : Le ministère de l'intérieur turc a suspendu 445 policiers travaillant pour la direction générale de la sécurité (EGM) en raison de liens présumés avec le mouvement religieux Gülen.

MINORITÉ KURDE

28 décembre : À l'occasion du 12e anniversaire du massacre de Roboski en 2011, les familles réunies pour commémorer les 34 civils kurdes tués lors d'une frappe aérienne de l'armée turque continuent de demander des comptes pour ces meurtres, dont les auteurs n'ont pas été révélés par le ministère de la Justice et du Développement. Le gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP).

28 décembre : Une petite-fille de Sheikh Said, figure emblématique kurde qui a mené une rébellion nationaliste kurde contre la nouvelle République de Turquie en 1925, a reçu l'ordre de publier une photo d'un drapeau turc sur ses comptes de réseaux sociaux pendant 30 jours, à titre de mesure punitive.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

26 décembre : On a appris que MSK, un prisonnier de la prison n°2 de type F d'Izmir, n'avait pas reçu de chaise orthopédique de la part de l'administration pénitentiaire.

27 décembre : Il a été appris que les prisonniers de la prison de haute sécurité d'Antalya avaient été soumis à des fouilles buccales et à des menottes inversées lors de leur transfert à l'hôpital, et que les prisonniers qui rejetaient ces pratiques étaient ramenés en prison sans traitement et n'avaient pas accès à leur droit à la santé.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

28 décembre : L'Organisation nationale de renseignement turque (MIT) a extradé deux hommes (Mustafa Tan et Mustafa Bircan) d'Algérie dans le cadre de sa campagne internationale d'enlèvements contre des membres présumés du mouvement religieux Gülen.